

Objectifs

Être acteur de la prévention dans l'entreprise et porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise.

Les + métier

Obtention du certificat INRS Sauveteur Secouriste du Travail - SST

Public Visé

Tous salariés d'entreprises relevant du régime général de la Sécurité sociale. Tous salariés des entreprises, organismes ou de tout autre institution hors champ d'application du régime général de la Sécurité sociale souhaitant devenir sauveteur secouriste du travail.

Pré Requis

Aucun prérequis nécessaire pour cette formation

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail
Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Parcours pédagogique

Le rôle du SST dans l'organisation des secours et de la prévention dans l'entreprise.

Les conduites à tenir face à une situation dangereuse :

- Repérer des dangers et des personnes exposées,
- Déterminer des risques,
- Remonter les informations.

Les conduites à tenir face à une situation d'accident :

- Protéger,
- Examiner,
- Faire alerter ou alerter,
- Secourir.

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs, démonstrations, études de cas et mises en situations.

Moyens pédagogiques

Salle de cours équipée, lot Mannequin adulte, enfant, nourrisson avec matériel d'entretien, défibrillateur automatisé externe, divers matériels pour la réalisation des simulations
Plan d'intervention et pictogrammes
Ecran numérique

Modalités de suivi

Feuille d'émargement par demi-journée
Evaluation de la satisfaction en fin de formation

Qualification Intervenant-e-s

Formateur certifié faisant partie d'un organisme de formation habilité par l'Assurance maladie - Risques professionnels et l'INRS



Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation Théorique et Pratique.

À l'issue de la formation, l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS délivrent un certificat de « sauveteur secouriste du travail » valable 24 mois aux participants ayant suivi la totalité de la formation et ayant satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité. Pour prolonger la validité de ce certificat, il est exigé de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences » (MAC) d'une durée de 7 heures en présentiel et de satisfaire aux épreuves certificatives.

Modalités d'accessibilité handicap

Identification du handicap par notre référent au préalable de la formation



Durée

14.00 Heures

2

Jours

Effectif

De 4 à 10 Personnes